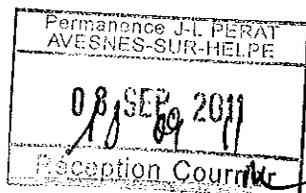




CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Le Président

Paris, le 05 SEP. 2011



Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur les perturbations constatées dans la réception de la télévision numérique terrestre (TNT) à Fourmies, à la suite du passage au « tout numérique » qui a eu lieu le 1^{er} février 2011.

La couverture de Fourmies par la TNT est principalement assurée par l'émetteur de Fourmies - Ferme de la Lionne. Une anomalie avait été détectée au début du mois de juillet dernier sur le multiplex R1 qui porte notamment les chaînes du service public. Les services du Conseil ont alerté la société TDF qui a réalisé une intervention sur le site. L'antenniste local confirme que la diffusion est conforme aux prévisions pour l'ensemble des zones dépendant de cet émetteur depuis le début du mois d'août.

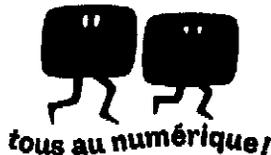
Les habitants de Fourmies et des communes alentour ont dû observer une nette amélioration de la réception de ces chaînes ces dernières semaines.

Les services du Conseil sont à la disposition de vos collaborateurs pour tout complément d'information.

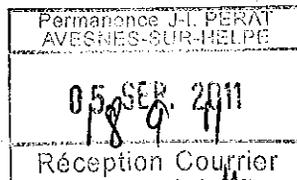
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel BOYON

Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS SP 07



Monsieur Jean-Luc PEYRAT
Député du Nord
Conseiller Général du Canton de Trélon
28, avenue de la gare
59440 AVESNES SUR HELPE



Boulogne Billancourt, le 1^{er} septembre 2011

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les problèmes que rencontrent certains habitants de Fourmies pour recevoir correctement les chaînes de France Télévision.

J'ai pris connaissance avec un intérêt tout particulier de votre courrier et tenais à vous faire part des informations suivantes, que nous avons obtenues après avoir immédiatement alerté le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ainsi que l'opérateur de diffusion concerné.

La diffusion du multiplex R1 qui porte les chaînes du service public exige une réception du signal depuis l'émetteur de grande puissance de Lille Bouvigny pour traiter normalement le programme régional de France 3. La grande distance entre les deux sites rend les conditions de réception difficiles.

Après une première période stable, le signal reçu a été sérieusement perturbé en raison de conditions climatiques qui ont affecté sa propagation.

Une fois ces problèmes identifiés, le diffuseur, TDF, a procédé à plusieurs améliorations dont les plus notables sont une modification du système de captation de l'émetteur de Lille et un changement du matériel électronique (le réémetteur lui-même) pour un équipement au traitement du signal plus sophistiqué.

Les interventions effectuées devraient garantir désormais un fonctionnement nominal et stable.

Demeurant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Yves HABY
Directeur Délégué aux Régions